

La reformulation comme opérateur d'étayage dans le discours de vulgarisation scientifique

Mohammed Amayra¹

¹Laboratoire de Recherche sur le Langage (LRL), EA 999, Université Clermont Auvergne, France

Résumé. La reformulation est le plus souvent décrite comme une opération de reprise orientée vers l'explicitation ou la clarification des contenus. Cet article fait l'hypothèse que, dans certains contextes discursifs, elle peut également intervenir sur la recevabilité du dire en apportant un appui à un segment antérieur. À partir d'un corpus constitué principalement d'articles issus de *Sciences Humaines* et de *CNRS Le Journal*, l'étude examine les conditions dans lesquelles la reformulation peut fonctionner comme un opérateur d'étayage. L'analyse montre que ces usages étayants interviennent notamment dans la stabilisation des notions et des désignations, le cadrage interprétatif du propos et la mise en saillance de l'enjeu d'un développement. Les résultats conduisent ainsi à envisager la reformulation, dans ce type de discours, non seulement comme un procédé d'explicitation, mais aussi comme un mode de construction de la recevabilité discursive.

1 Introduction

La vulgarisation scientifique constitue aujourd'hui un espace discursif important dans la circulation sociale des savoirs, où des contenus produits dans des communautés expertes sont reformulés pour des publics non spécialistes. Plusieurs travaux ont montré qu'elle ne saurait être réduite à une simple opération de simplification ou de « traduction » du savoir savant, mais qu'elle implique un véritable travail de médiation discursive, lié à la situation d'énonciation, au public visé et aux finalités du discours [1–3]. Dans ce cadre, la reformulation apparaît comme l'un des procédés importants de médiation des savoirs, permettant d'ajuster la formulation des contenus, d'en orienter l'interprétation et d'en favoriser la compréhension [4–6].

Les travaux consacrés à la reformulation, y compris lorsqu'ils portent sur des discours de vulgarisation, ont surtout mis en évidence son rôle explicatif, en la décrivant comme une opération de reprise et d'explicitation orientée vers l'intelligibilité des savoirs [7, 8]. Cette approche, centrée sur la dimension cognitive et pédagogique de la reformulation, tend toutefois à laisser au second plan son éventuelle contribution à la structuration du raisonnement et à la légitimation du dire scientifique. Or l'examen de plusieurs discours de vulgarisation suggère que certaines reformulations ne se limitent pas à clarifier des contenus, mais participent aussi à l'accréditation du propos, en renforçant le crédit des énoncés et en stabilisant leur interprétation. La question directrice de cet article est dès lors la suivante : dans quelles conditions discursives et selon quels modes de fonctionnement certaines reformulations, dans le discours de vulgarisation scientifique, agissent-elles sur la recevabilité du dire plutôt que sur la seule intelligibilité des contenus ?

Ce déplacement conduit à interroger la reformulation non plus seulement comme procédé d'explicitation, mais aussi comme opération susceptible d'intervenir sur le statut discursif de ce qui est énoncé. C'est dans cette perspective que le présent article mobilise la notion d'étayage au sens d'Apothéloz et Miéville [9, 10], ainsi que la distinction entre justification et explication proposée par Apothéloz et Brandt [11]. L'hypothèse défendue est que, dans ce

type de discours, certaines reformulations peuvent être décrites comme des opérateurs d'étayage. À partir d'un corpus composé principalement d'articles issus de *Sciences Humaines* et de *CNRS Le Journal*, deux supports importants de la vulgarisation scientifique en français, l'analyse montre comment certaines reformulations participent à la justification et à la recevabilité du discours de vulgarisation scientifique.

2 Reformulation et étayage : cadre fonctionnel

La reformulation ne peut être décrite ici à partir de ses seuls effets de clarification. Dès lors que l'hypothèse porte sur sa contribution à la recevabilité du dire, il faut disposer d'un cadre permettant de penser la manière dont certains segments discursifs viennent à l'appui d'autres segments. C'est dans cette perspective que la notion d'étayage, élaborée par Apothéloz et Miéville pour décrire l'organisation raisonnée du discours [9], fournit un concept opératoire pour l'analyse qui suit.

2.1 La relation d'étayage dans l'organisation discursive

Dans les travaux d'Apothéloz et Miéville [9,10], inscrits dans le prolongement de la logique naturelle développée par Grize [12], le raisonnement n'est pas conçu comme un dispositif abstrait extérieur au langage, mais comme une activité qui se déploie dans et par le discours. Il ne s'agit donc pas de reconstruire un pseudo-syllogisme latent, mais de décrire des relations discursives effectivement repérables dans l'enchaînement des segments. C'est dans cette perspective qu'Apothéloz et Miéville envisagent le discours comme une organisation raisonnée, c'est-à-dire comme un agencement orienté de segments dont certains soutiennent, justifient ou éclairent d'autres segments.

C'est dans ce cadre que prend place la relation d'étayage, définie comme une fonction discursive consistant à « accréditer, rendre plus vraisemblable, renforcer » le contenu asserté dans un autre segment [9]. L'étayage ne correspond donc pas à un type particulier d'énoncé ; il désigne la fonction de soutien qu'un segment exerce à l'égard d'un autre. Un segment est dit étayant lorsqu'il vient à l'appui d'un autre segment, dit étayé, en augmentant le crédit accordé au dire plutôt qu'en ajoutant une information simplement nouvelle.

Deux critères permettent d'identifier une telle relation [11]. D'une part, l'étayant et l'étayé doivent être explicitement formulés dans le texte. D'autre part, ils doivent être connexes, c'est-à-dire immédiatement articulés dans la chaîne discursive. L'étayage se donne ainsi à lire dans l'ordre effectif du texte et ne relève pas d'une reconstruction hypothétique a posteriori. En ce sens, la question qu'il permet de poser n'est pas seulement « pourquoi ce contenu est-il vrai ? », mais plus fondamentalement « pourquoi cela peut-il être dit et cru ici ? ».

La portée de cette définition apparaît clairement dans l'extrait suivant :

(1) — I. Goriaux, « Prolapsus chez la poule : symptômes et traitement », Poule's Club, 28 février 2024.

« Le prolapsus cloacal chez la poule peut être traité avec des injections de 0,1 mg d'œstrogène, trois fois par semaine pendant une durée de trois semaines. Ce traitement est efficace, il entraîne une guérison dans 94 % des cas. »

Dans cet exemple, le segment « Ce traitement est efficace » constitue l'étayé, tandis que le segment « il entraîne une guérison dans 94 % des cas » en constitue l'étayant. Le second segment n'introduit pas un fait autonome ; il vient à l'appui de l'assertion initiale en la rapportant à un résultat chiffré, ce qui en renforce la recevabilité pour un lectorat non spécialiste.

Ainsi défini, l'étayage peut être envisagé comme un mécanisme d'accréditation du dire, en ce qu'il concerne les segments qui accroissent la crédibilité ou la vraisemblance d'un autre segment [10].

2.2 Explication et justification : intelligibilité et recevabilité du dire

Apothéloz et Brandt [11] proposent de distinguer explication et justification, même si ces deux opérations peuvent se combiner dans le discours. L'explication vise l'intelligibilité d'un fait, tandis que la justification vise la recevabilité d'un dire.

Cette distinction se laisse illustrer par l'exemple (1) : « Ce traitement est efficace, il entraîne une guérison dans 94 % des cas. » Le second segment n'explique pas un fait déjà admis ; il vient à l'appui de l'assertion initiale en renforçant la crédibilité. Il répond non à la question pourquoi cela se produit-il ?, mais à la question pourquoi affirmer cela ?, ce qui en fait un cas prototypique de justification.

À l'inverse, certains cas montrent que l'explication peut fournir le fond principal d'une relation d'étayage, dès lors qu'elle vient au soutien d'un énoncé explicitement formulé.

(2) — Inserm, « Des cures de vitamines indispensables pour garder la forme l'hiver, vraiment ? », 17 novembre 2025.

« Considérés à tort comme anodins, les compléments alimentaires à base de vitamines ne sont pas sans risques. [...] Les vitamines liposolubles (A, D, E et K), qui s'accumulent dans les tissus adipeux et le foie, sont particulièrement concernées. Un excès de vitamine A, par exemple, peut entraîner des atteintes hépatiques [...] De même, un apport trop important en vitamine D peut conduire à une hypercalcémie [...]. »

Dans cet extrait, l'assertion « les compléments alimentaires à base de vitamines ne sont pas sans risques » fonctionne comme segment étayé. Le développement qui suit — accumulation des vitamines liposolubles dans l'organisme, atteintes hépatiques possibles, hypercalcémie — constitue le segment étayant. Celui-ci repose sur un fond principalement explicatif : il explicite les mécanismes et conséquences qui permettent de comprendre pourquoi les excès vitaminiques sont dangereux. Mais cette explicitation, tout en accroissant l'intelligibilité du propos, en renforce aussi la recevabilité. En détaillant des effets physiopathologiques précis, le segment second fournit des raisons de tenir pour crédible l'alerte formulée dans le segment initial. L'étayage repose donc ici sur un contenu explicatif qui sert simultanément de support justificatif.

Cette distinction rejoint la formulation d'Adam [13], selon laquelle « la justification [répond] à la question “pourquoi affirmer cela ?”, tandis que l'explication [...] [répond] plutôt à “pourquoi être/devenir tel ou faire cela ?”. En d'autres termes, on justifie des paroles (“de dicto”) et l'on explique des faits (“de re”) ».

Apothéloz [14] précise ce point en indiquant que la justification part d'« une proposition supposée problématique » et vise à en « accroître la crédibilité » pour la rendre « acceptable », tandis que l'explication prend appui sur un fait « non contesté » et cherche à en éclairer les causes. Cette précision situe plus nettement l'étayage du côté des opérations portant sur le statut discursif des assertions, et non sur la seule intelligibilité des faits décrits.

Il en résulte qu'une explication pure, portant sur un fait tenu pour acquis et visant seulement à en accroître l'intelligibilité, ne constitue pas en elle-même un cas d'étayage. On parlera d'étayage seulement lorsqu'un segment intervient aussi pour accroître la vraisemblance ou l'acceptabilité d'un autre segment explicitement formulé. Dans cette perspective, l'explication peut fournir un fond cognitif à l'étayage sans en constituer le principe définitoire. C'est précisément sur ce point que la reformulation pourra, dans certains cas, être décrite comme étayante.

2.3 Quand la reformulation devient étayante

Dans la linguistique du discours, la reformulation a souvent été décrite comme une opération de reprise, de paraphrase ou de clarification, donc du côté de la compréhension plutôt que de la validation du dire [4, 7, 8, 15]. Les travaux de Gülich et Kotschi, puis ceux de Rossari et de Steuckardt [4-8, 15, 16], ont toutefois montré qu'elle ne se réduit pas à une simple équivalence entre deux segments, mais qu'elle intervient aussi dans l'interprétation du

discours. Reformuler ne consiste donc pas seulement à répéter, mais à redire autrement un segment antérieur en en modifiant la présentation, la portée ou le cadrage interprétatif.

L'articulation avec la théorie de l'étayage conduit alors à déplacer la question. Il ne s'agit plus seulement d'interroger ce que la reformulation contribue à rendre plus clair, mais ce qu'elle permet d'accréditer dans l'économie du discours. Dans cette perspective, une reformulation devient étayante lorsqu'elle ne se borne pas à reprendre un contenu, mais contribue à renforcer le statut discursif du segment reformulé. Elle met alors en relation des segments explicitement formulés et discursivement connexes, tout en agissant sur le dire : elle stabilise l'interprétation, réduit l'indétermination d'une formulation ou oriente de manière plus marquée la lecture du segment repris. Le segment reformulant n'intervient donc pas comme une simple reprise seconde ; il fournit un appui au segment qu'il reprend, au sens de la relation d'étayage [9, 11].

La reformulation étayante peut ainsi prendre des formes diverses. Elle peut expliciter une désignation condensée, préciser une formulation encore générale, recadrer la manière dont un énoncé doit être compris, ou faire apparaître plus explicitement l'enjeu d'un développement antérieur. Ce qui unit ces configurations n'est pas leur structure linguistique, mais leur fonction : elles interviennent sur les conditions d'acceptation du segment reformulé en fournissant des raisons discursives d'en admettre le contenu.

L'enjeu n'est donc pas de proposer ici une théorie générale de la reformulation, déjà largement développée [4-8, 15, 16], mais d'isoler un sous-ensemble de reformulations qui, dans certains contextes, assument une fonction d'étayage au sens d'Apothéoz et Miéville [9, 10]. Dans ces cas, redire autrement ne vise pas seulement à rendre un contenu plus clair, mais fonctionne comme une justification du dire en renforçant sa plausibilité ou son acceptation. C'est cette hypothèse que l'analyse du corpus examine dans la section suivante.

3 Analyse du corpus

La présente section examine des séquences de reformulation qui, dans le discours de vulgarisation scientifique, semblent contribuer non seulement à la compréhension d'un segment antérieur, mais aussi à son intégration comme énoncé acceptable dans le fil du texte. L'analyse se concentre sur des reformulations susceptibles de rendre le segment repris plus aisément admissible dans l'économie du discours, en lui conférant un surcroît de crédit ou de stabilité interprétative. Cet effet peut, à titre d'hypothèse, reposer sur un fond principalement justificatif, lorsque la reformulation paraît en renforcer la légitimité ou la crédibilité, ou sur un fond principalement explicatif, lorsqu'elle en clarifie le contenu et en accroît la lisibilité. Dans les deux cas, c'est le rôle que la reformulation semble jouer dans la construction de l'acceptation du segment repris qui servira de critère opératoire pour la décrire comme étayante.

Les exemples analysés n'interviennent pas tous au même niveau. Certaines reformulations portent principalement sur une désignation ou sur une notion ; d'autres agissent plutôt sur le contenu de l'énoncé ou sur le cadrage interprétatif du propos. Elles ont toutefois en commun de reconfigurer le segment repris de manière à en préciser la portée et à en orienter plus étroitement la lecture. L'objectif n'est pas de proposer une typologie exhaustive des formes de reformulation, mais de dégager, à partir d'exemples contextualisés, quelques fonctionnements dominants par lesquels la reformulation contribue à soutenir le discours. Les analyses qui suivent s'organisent autour de trois effets principaux observés dans le corpus : la stabilisation des notions, le cadrage interprétatif du dire et les reformulations de synthèse.

3.1 Corpus, critères de sélection et protocole d'analyse

Le corpus retenu est constitué de textes de vulgarisation scientifique. Son noyau principal repose sur des articles publiés dans CNRS Le Journal et Sciences Humaines. Ces deux

supports ont été retenus en raison de leur visibilité, de leur légitimité éditoriale ou institutionnelle, ainsi que de leur rôle explicite dans la diffusion de savoirs spécialisés auprès d'un public élargi. Ils offrent, à ce titre, un terrain particulièrement pertinent pour l'analyse de la reformulation, dans la mesure où la transmission des savoirs y repose sur une médiation constante entre discours expert et lectorat non spécialiste.

Quelques textes publiés dans d'autres supports de diffusion scientifique ou médico-scientifique ont été intégrés à titre complémentaire, notamment Pour la Science ainsi que les sites institutionnels de l'Inserm et d'Incea, lorsqu'ils présentaient un intérêt analytique particulier. Les textes sélectionnés s'échelonnent entre 2017 et 2025, avec une concentration sur les années 2024-2025, et relèvent de domaines variés : sciences du vivant, neurosciences, environnement, santé, histoire des sciences et philosophie des sciences.

Ce corpus n'a pas été constitué dans une perspective représentative au sens statistique. L'analyse n'aborde pas la vulgarisation scientifique comme un ensemble homogène ; elle observe, à partir des supports retenus, des configurations récurrentes de reformulation étayante. Les résultats doivent donc être rapportés au corpus étudié, sans prétendre épuiser la diversité des pratiques de vulgarisation scientifique. Il vise à rassembler des séquences dans lesquelles la reformulation occupe une place discursive saillante dans la transmission de savoirs spécialisés. Les exemples ont été sélectionnés selon deux critères principaux. Le premier est la possibilité d'identifier de manière nette un segment reformulé et un segment reformulant, avec ou sans marqueur explicite. Le second tient à leur pertinence au regard de l'hypothèse de travail : seules ont été retenues les séquences dans lesquelles la reformulation semble contribuer à renforcer l'acceptation du segment reformulé.

Le repérage des séquences retenues ne repose donc ni sur le seul marqueur, ni sur une stricte identité sémantique entre les segments, mais sur la relation effectivement observable entre le segment reformulé et le segment reformulant, ainsi que sur le surcroît de crédit que cette relation paraît produire dans le fil du discours. Pour chaque extrait, l'analyse procède de la manière suivante : restitution du contexte immédiat, identification du segment reformulé et du segment reformulant, repérage du marqueur éventuel, description des indices linguistiques qui permettent de poser l'hypothèse de reformulation, puis caractérisation de l'effet étayant. Cette démarche implique de distinguer plusieurs plans : le contexte global du passage et l'élément effectivement reformulé, la désignation et ce qu'elle vise, la reformulation et l'effet d'étayage. Un effet étayant n'est retenu que lorsqu'il peut être rapporté à des indices textuels précis.

Les exemples sont regroupés selon le fonctionnement dominant de la reformulation dans l'organisation du discours : stabilisation des notions, cadrage interprétatif du dire et reformulations de synthèse. Ce regroupement repose sur la fonction dominante de chaque séquence, sans exclure que certaines occurrences relèvent partiellement de plusieurs fonctionnements.

3.2 Stabilisation des notions, des qualifications et des désignations

Certaines reformulations étayantes interviennent au moment où le discours introduit une désignation, une qualification ou une notion dont l'interprétation n'est pas encore stabilisée. Le segment reformulant ne se borne pas alors à reprendre le segment antérieur : il en précise les contours, en resserre la portée ou en fixe l'usage dans le fil du texte. L'effet d'étayage repose ici moins sur l'apport d'un argument externe que sur un travail de stabilisation du matériau notionnel. En ce sens, la reformulation contribue à rendre plus sûrs les appuis conceptuels du propos.

(3) — Laure Dasinières, « La société des addictions », CNRS Le Journal, 21 février 2024.

Dans ce passage consacré à la définition clinique de l'addiction, l'article rapporte les propos du Pr Marc Auriacombe sur ce qu'il présente comme le trait central du phénomène :

« Toutefois, comme le signale le Pr Marc Auriacombe, du laboratoire Sommeil, addiction et neuropsychiatrie, “il y a toujours un élément central : la perte de contrôle dans l’usage d’un objet usuel de renforcement positif – c’est-à-dire d’une substance qui procure un agrément, qui est source de plaisir. Cette perte de contrôle, autrement dit cette non-régulation de l’usage, se manifeste par une augmentation des doses consommées et de la fréquence de consommation, ainsi que par du craving, envie irrésistible de consommer une substance alors même qu’on ne le veut pas à ce moment-là.” »

Premier segment reformulé (A1) : « un objet usuel de renforcement positif »

Premier marqueur : « c’est-à-dire »

Premier segment reformulant (B1) : « une substance qui procure un agrément, qui est source de plaisir »

Deuxième segment reformulé (A2) : « cette perte de contrôle »

Deuxième marqueur : « autrement dit »

Deuxième segment reformulant (B2) : « cette non-régulation de l’usage »

Deux reformulations successives contribuent ici à préciser ce qui est présenté comme le cœur de l’addiction. La première porte sur la désignation spécialisée « objet usuel de renforcement positif ». Le segment B1 en propose une explicitation dans un lexique plus accessible : les groupes verbaux « procure un agrément » et « est source de plaisir » traduisent l’expression technique « renforcement positif » en termes immédiatement interprétables pour un lecteur non spécialiste. Le marqueur « c’est-à-dire » signale explicitement cette reprise explicative.

La seconde reformulation porte sur « cette perte de contrôle », reprise sous la forme « cette non-régulation de l’usage ». Le remplacement du nom courant « perte » par le nom préfixé « non-régulation » déplace le cadrage de la notion : le phénomène n’est plus seulement présenté comme un manque, mais comme un défaut de régulation explicitement rapporté à l’usage. Le syntagme « non-régulation de l’usage » resserre ainsi la formulation initiale sur la conduite elle-même. Le marqueur « autrement dit » n’introduit donc pas une simple répétition, mais une reformulation qui précise la portée de l’expression initiale. Celle-ci est immédiatement prolongée par une série d’indices comportementaux — « augmentation des doses consommées », « fréquence de consommation », « craving » — qui ancrent la notion dans le registre des manifestations observables.

Ces reformulations ne visent pas à expliquer pourquoi l’addiction se produit ; elles précisent ce qu’il faut entendre par « objet usuel de renforcement positif » et par « perte de contrôle » en les reliant à des comportements concrets. L’effet d’appui tient à cette détermination progressive de l’« élément central » de l’addiction : le lecteur ne se trouve plus face à une simple terminologie spécialisée, mais à des notions dont l’usage est balisé et stabilisé dans le fil du texte.

(4) — Sophie Gherardi et Jean-Marie Pottier, « Écologie : les idées se polarisent », Sciences Humaines, 15 septembre 2025.

« Manger sain est devenu une préoccupation majeure, et pour certains une obsession. Un mot est venu désigner l’hypervigilance et l’hyperrigidité nutritionnelles : l’orthorexie. »

Segment reformulé (A) : « une préoccupation majeure, et pour certains une obsession »

Marqueur / structure : « Un mot est venu désigner... : »

Segment reformulant (B) : « l’hypervigilance et l’hyperrigidité nutritionnelles : l’orthorexie »

Dans cet extrait, la reformulation prend la forme d’une nomination terminologisante. Le segment A formule encore le phénomène dans un lexique ordinaire et évaluatif, à travers les noms « préoccupation » et « obsession ». Le segment B le reformule en deux temps. D’abord, le groupe nominal « l’hypervigilance et l’hyperrigidité nutritionnelles » décompose cette qualification en traits plus analytiques : le préfixe « hyper- » marque l’excès, tandis que « vigilance » et « rigidité » précisent la nature du comportement visé. Ensuite, les deux-points

introduisent la désignation stabilisée « l'orthorexie ». La structure présentative « Un mot est venu désigner... » signale explicitement qu'il s'agit d'une opération de dénomination.

La reformulation ne reprend donc pas l'ensemble de l'énoncé précédent ; elle cible plus précisément la qualification finale et la recatégorise dans un lexique plus spécialisé. L'effet d'étayage tient à cette opération de dénomination : le passage d'un terme évaluatif courant à une désignation terminologique fournit un point d'ancrage conceptuel plus net. La reformulation ne se contente pas d'ajouter un mot technique ; elle contribue à préciser davantage l'interprétation du phénomène dans le fil de l'argumentation.

Ces deux exemples montrent que la reformulation peut contribuer à l'étayage par un travail de stabilisation notionnelle selon des modalités distinctes. Tantôt elle explicite une désignation introduite dans le discours, tantôt elle recatégorise un phénomène en le dotant d'une dénomination plus spécialisée. Dans les deux cas, elle agit sur les conditions d'interprétation des segments reformulés et contribue à rendre plus stable et plus lisible le cadre notionnel dans lequel s'inscrit le propos scientifique.

3.3 Cadrage interprétatif du propos

Certaines reformulations n'agissent pas d'abord sur une notion isolée, mais sur la manière dont le propos doit être compris. Elles redéfinissent le régime d'interprétation d'un énoncé, précisent le statut d'une expression ou reformulent une question en en redéfinissant plus explicitement les termes. L'étayage repose alors sur un travail de cadrage qui oriente explicitement la lecture du segment reformulé.

(5) — Roberto Casati, « Il faut changer notre regard sur l'océan », CNRS Le Journal, 22 août 2025, propos recueillis par Francis Lecompte.

« On ne reconnaît rien, il n'y a pas de point de repère, tout est liquide, tout bouge... la connaissance de cet objet qu'est la mer est mise en échec par l'objet lui-même. On se trouve donc face à quelque chose de très différent de tous les objets pour lesquels notre connaissance humaine est calibrée, c'est-à-dire des choses stables, des points de repère clairs, un terrain solide sur lequel se déplacer... On perd tout cela une fois qu'on est en mer ! »

Segment reformulé (A) : « tous les objets pour lesquels notre connaissance humaine est calibrée »

Marqueur : « c'est-à-dire »

Segment reformulant (B) : « des choses stables, des points de repère clairs, un terrain solide sur lequel se déplacer »

Le segment B reprend la catégorie générale formulée dans A en la redéployant sous la forme d'une énumération concrète. La désignation « tous les objets pour lesquels notre connaissance humaine est calibrée » est reformulée par « des choses stables », « des points de repère clairs », « un terrain solide ». Les adjectifs « stables » et « clairs », ainsi que le groupe nominal « terrain solide », introduisent des propriétés perceptives et spatiales précises. Insérée entre les énoncés de désorientation perceptive (« on ne reconnaît rien », « il n'y a pas de point de repère », « tout est liquide, tout bouge ») et la phrase « On perd tout cela une fois qu'on est en mer », cette reformulation construit le cadre de référence ordinaire à partir duquel la situation en mer est présentée comme une mise en échec des conditions habituelles de la connaissance. L'étayage tient à ce cadrage : le segment reformulant fixe le point de référence à partir duquel le contraste avec la mer devient lisible.

Ce qui se trouve ainsi étayé, c'est l'affirmation selon laquelle la mer met en échec les conditions ordinaires de la connaissance et de l'orientation humaines.

Linguistiquement, la reformulation substitue à une désignation abstraite (« tous les objets pour lesquels notre connaissance humaine est calibrée ») une série de syntagmes nominaux concrets et perceptivement déterminés (« des choses stables », « des points de repère clairs », « un terrain solide »), ce qui rend immédiatement représentable le cadre ordinaire de l'expérience humaine.

(6) — « Tous urbains ! », dans le dossier « Quelle écologie pour les villes ? », Sciences Humaines, 15 septembre 2023.

« Alors cette urbanisation planétaire ? Il ne s'agit pas de statistiques (tant de pour cent de la population résident dans des "villes"), mais d'une appréciation qualitative, l'urbanisation des mœurs, qui diffuse partout les comportements urbains [...] et les valeurs sociétales [...] portés par les grandes villes. »

Segment reformulé (A) : « Alors cette urbanisation planétaire ? »

Marqueur / structure : « il ne s'agit pas de... mais de... »

Segment reformulant (B) : « Il ne s'agit pas de statistiques [...], mais d'une appréciation qualitative, l'urbanisation des mœurs »

Le segment B ne redéfinit pas le référent « urbanisation planétaire », mais le cadre dans lequel cette expression doit être comprise. La structure correctrice « il ne s'agit pas de... mais de... » oppose deux régimes de lecture. Le premier membre, « il ne s'agit pas de statistiques », écarte explicitement une approche quantitative, illustrée par la parenthèse « tant de pour cent de la population résident dans des "villes" ». Le second, « mais d'une appréciation qualitative », substitue à ce cadre un autre mode d'évaluation, immédiatement précisé par l'apposition « l'urbanisation des mœurs ». La reformulation indique ainsi que l'expression doit être lue dans un cadre qualitatif, centré sur la diffusion de comportements et de valeurs propres aux milieux urbains. L'étayage repose sur cette opposition textuelle : en excluant une lecture quantitative et en lui substituant une lecture qualitative, la séquence fixe le mode d'interprétation attendu de « cette urbanisation planétaire ».

(7) — « La nature pense-t-elle ? », rubrique « Langage / Sciences du langage », Sciences Humaines, 1er novembre 2022.

« Par exemple, comment l'idée, qui n'a rien de matériel, de vous lever de votre siège entraîne-t-elle votre corps à se lever ? De la même manière, dans une conception moniste matérialiste, où le monde est uniquement constitué d'une matière n'ayant rien à voir avec l'esprit, comment rendre compte de l'émergence de la pensée ? Pour le dire autrement, comment l'activité des neurones fait-elle naître une pensée dont la nature leur est complètement étrangère et comment cette pensée agirait-elle en retour sur ces neurones ? Au moins, avec le panpsychisme qui fait de la pensée un attribut de la matière, ces questions semblent moins mystérieuses. »

Segment reformulé (A) : « comment rendre compte de l'émergence de la pensée ? »

Marqueur : « Pour le dire autrement »

Segment reformulant (B) : « comment l'activité des neurones fait-elle naître une pensée dont la nature leur est complètement étrangère et comment cette pensée agirait-elle en retour sur ces neurones ? »

La reformulation introduite par « pour le dire autrement » porte sur une question entière. Le segment A formule le problème de manière condensée autour du syntagme « l'émergence de la pensée ». Le segment B reformule cette question en explicitant les termes de la relation problématique : « l'activité des neurones », sa relation avec l'émergence de la pensée et l'action en retour de cette pensée « sur ces neurones ». La question initiale n'est donc pas simplement répétée : elle est redéployée sous une forme plus analytique qui spécifie les deux pôles en jeu et leur interaction : un substrat matériel et une pensée présentée comme étrangère à ce substrat qui l'a pourtant fait naître et sur lequel elle agit en retour. L'étayage tient à cette détermination des termes du problème : la reformulation précise ce que « rendre compte de l'émergence de la pensée » signifie ici et rend la question plus nettement interprétable dans le cadre argumentatif du passage. Le segment étayé est ici l'idée selon laquelle, dans une conception strictement matérialiste, l'émergence de la pensée constitue une difficulté théorique majeure.

Dans (5), (6) et (7), la reformulation n'agit pas d'abord sur la désignation d'un objet, mais sur le cadre dans lequel cet objet, cet énoncé ou cette question doivent être compris. Elle oriente ainsi plus explicitement la lecture du segment reformulé et en stabilise le régime d'interprétation.

3.4 Synthèse, recadrage et mise en saillance de l'enjeu

Un dernier ensemble de cas montre que la reformulation peut contribuer à l'étayage en faisant apparaître plus distinctement la visée argumentative d'un développement antérieur. Le segment reformulant ne reprend pas le segment reformulé pour en expliciter simplement le contenu : il en isole la conséquence principale, en condense la portée ou en reformule le point décisif. L'effet d'étayage tient alors à cette mise en saillance, qui rend plus lisible ce qu'il faut retenir du raisonnement et en expliciter la portée argumentative.

(8) — Laure Dasinières, « La société des addictions », CNRS Le Journal, 21 février 2024.

« Pour Serge Ahmed, cette définition n'est pas satisfaisante, car elle "repose sur l'idée qu'il est possible d'identifier dans le cerveau des personnes addictes des dysfonctions qui pourraient être causalement responsables de leur comportement ou de certains symptômes comportementaux de l'addiction. Or, et malgré toutes les recherches qui ont été effectuées au cours des quarante dernières années dans le domaine de la neuro-imagerie fonctionnelle ou structurelle du cerveau humain, aucune dysfonction cérébrale permettant de poser un diagnostic d'addiction n'a jamais été identifiée. En d'autres termes, il n'existe pas de test biologique, que ce soit une prise de sang, un test génétique ou une prise d'image, qui permette d'établir un diagnostic d'addiction." »

Segment reformulé (A) : « aucune dysfonction cérébrale permettant de poser un diagnostic d'addiction n'a jamais été identifiée »

Marqueur : « En d'autres termes »

Segment reformulant (B) : « il n'existe pas de test biologique, que ce soit une prise de sang, un test génétique ou une prise d'image, qui permette d'établir un diagnostic d'addiction »

Dans cet extrait, la reformulation introduite par « en d'autres termes » reprend un constat formulé dans un lexique spécialisé — « dysfonction cérébrale », « diagnostic d'addiction » — pour en rendre plus immédiatement lisible la portée diagnostique. Le segment B ne modifie pas l'orientation argumentative de A ; il en reformule la conséquence la plus concrète. Le point n'est plus seulement qu'aucune dysfonction cérébrale n'a été identifiée, mais qu'il n'existe, dès lors, aucun test biologique ni aucun procédé d'imagerie permettant d'établir un diagnostic d'addiction. L'énumération « prise de sang, test génétique, prise d'image » rapporte ainsi le constat neurobiologique à des procédures diagnostiques concrètes et familières.

L'effet d'étayage tient à ce redéploiement. La reformulation n'ajoute pas un argument nouveau ; elle explicite ce que le constat précédent implique pour la possibilité même du diagnostic. En reformulant l'absence de dysfonction cérébrale diagnostiquement exploitable comme absence de test permettant d'établir l'addiction, le segment B fait apparaître plus clairement le point sur lequel repose la critique de la définition biomédicale.

(9) — Isabelle Bellin, « Quelle superficie minimale d'habitats faut-il pour préserver les pollinisateurs en milieu agricole ? », Pour la Science, no 578, 11 décembre 2025.

« Ils ont ainsi repéré un seuil d'habitats semi-naturels en zone agricole en deçà duquel, pour soutenir les populations, il est plus efficace d'augmenter la quantité d'habitats semi-naturels que leur qualité. Dit autrement, il est crucial dans un premier temps d'atteindre une certaine proportion d'habitats semi-naturels pour assurer la préservation de ces insectes. Au-delà de ce seuil, il est plus important d'améliorer leur qualité. »

Segment reformulé (A) : « Ils ont ainsi repéré un seuil d'habitats semi-naturels en zone agricole en deçà duquel, pour soutenir les populations, il est plus efficace d'augmenter la quantité d'habitats semi-naturels que leur qualité »

Marqueur : « Dit autrement »

Segment reformulant (B) : « il est crucial dans un premier temps d'atteindre une certaine proportion d'habitats semi-naturels pour assurer la préservation de ces insectes »

Le marqueur « Dit autrement » introduit une reformulation d'un résultat d'abord exprimé dans un langage de modélisation écologique, structuré autour de la notion de « seuil » et de l'opposition quantité/qualité. Le segment B n'en modifie pas l'orientation : il en reformule la portée pratique. La relation conditionnelle énoncée dans A (« en deçà duquel... il est plus efficace d'augmenter la quantité... que leur qualité ») est redéployée en B dans une formulation plus synthétique : « il est crucial dans un premier temps d'atteindre une certaine proportion ». Les expressions « il est crucial » et « dans un premier temps » mettent en relief la priorité d'action impliquée par le résultat. L'étayage repose sur cette reformulation de la portée opératoire : le segment B extrait de A ce qu'il faut en retenir dans la perspective de la préservation des pollinisateurs, en rendant plus lisible la hiérarchie des interventions qu'implique le résultat.

(10) — Mathieu Grousson, « Les origines françaises de la bombe atomique », CNRS Le Journal, 13 octobre 2025.

« Or les mesures effectuées à Paris comme ailleurs courant 1939 montrent que les neutrons émis lors de la fission d'un noyau d'uranium sont trop rapides pour provoquer suffisamment d'autres réactions. En un mot, il faut les ralentir. »

Segment reformulé (A) : « les neutrons émis lors de la fission d'un noyau d'uranium sont trop rapides pour provoquer suffisamment d'autres réactions »

Marqueur : « En un mot »

Segment reformulant (B) : « il faut les ralentir »

La reformulation introduite par « en un mot » reprend une proposition développée, formulée dans un lexique descriptif (« neutrons émis », « trop rapides », « provoquer suffisamment d'autres réactions »), pour la redéployer sous une forme minimale : « il faut les ralentir ». Le segment B n'en paraphrase pas le contenu, il en extrait la condition opératoire décisive. Le passage du constat descriptif à l'énoncé injonctif impersonnel « il faut » convertit la description en exigence pratique. L'étayage tient à cette condensation extrême : le marqueur signale une réduction à l'essentiel, et le segment B donne précisément cette réduction sous la forme d'un énoncé bref, directement mémorisable, qui condense le point dont dépend la suite du raisonnement.

Ici, la reformulation ne sert pas d'abord à redire, mais à préciser ce qu'il faut retenir d'un développement antérieur. Elle contribue ainsi à l'étayage en isolant plus nettement l'enjeu argumentatif du segment reformulé.

4 Discussion

L'analyse montre que, dans le discours de vulgarisation scientifique, la reformulation ne relève pas seulement d'une fonction explicative. Si elle contribue bien à l'intelligibilité des contenus, elle intervient aussi sur un autre plan : celui de la recevabilité du dire. Certaines reformulations peuvent ainsi être décrites comme des opérations d'étayage, dans la mesure où elles renforcent la crédibilité d'assertions, en stabilisent l'interprétation ou en réduisent la fragilité discursive.

Ce résultat conduit à déplacer la manière d'envisager la reformulation dans l'analyse du discours. Il ne suffit plus de la penser comme une reprise orientée vers la compréhension ; il faut aussi la considérer comme une opération susceptible d'agir sur le statut discursif de ce qui est énoncé. Les exemples étudiés montrent en effet que des reformulations définitionnelles, métadiscursives ou synthétiques peuvent fournir non pas seulement un

supplément d'explicitation, mais des raisons discursives d'admettre ce qui est dit. La reformulation apparaît ainsi comme un lieu d'articulation entre intelligibilité et acceptabilité. Dans le corpus étudié, cette fonction n'a rien de marginal. Elle semble au contraire récurrente dans un type de discours qui doit non seulement rendre les savoirs accessibles, mais aussi en favoriser l'admission auprès d'un lectorat non spécialiste. Dans ce contexte, la reformulation joue un rôle structurant : elle réduit certaines zones d'indétermination, ancre les énoncés dans des repères plus familiers et contribue à stabiliser des cadres notionnels ou interprétatifs.

Ces résultats invitent à prolonger l'enquête au-delà de la vulgarisation scientifique. On peut faire l'hypothèse que des reformulations à fonction étayante sont également à l'œuvre dans d'autres genres discursifs — journalistiques, pédagogiques ou politiques — dès lors que la construction de l'adhésion y constitue un enjeu central. Une telle hypothèse demanderait toutefois à être éprouvée sur des corpus comparatifs.

L'étude présente néanmoins plusieurs limites. Le corpus reste d'abord restreint et relativement homogène, ce qui ne permet pas de mesurer pleinement les variations liées aux supports, aux formats ou aux positionnements éditoriaux. En outre, l'analyse demeure essentiellement qualitative et ne permet donc pas d'évaluer la fréquence relative des différents usages étayants de la reformulation. Enfin, certains résultats gagneraient à être consolidés par un examen plus systématique des indices linguistiques mobilisés.

Ces limites ouvrent plusieurs perspectives. Il serait utile de développer une approche quantitative de la fréquence et de la répartition des reformulations étayantes. Une extension à d'autres genres discursifs permettrait aussi de mieux cerner les conditions d'apparition du phénomène. Plus largement, l'articulation entre reformulation et étayage pourrait être approfondie en dialogue avec d'autres approches de l'argumentation et de la pragmatique.

Conclusion

Cet article avait pour objectif d'examiner la manière dont certaines reformulations, dans le discours de vulgarisation scientifique, contribuent non seulement à l'intelligibilité des contenus, mais aussi à la recevabilité du dire. En mobilisant la notion d'étayage au sens d'Apothéloz et Miéville, l'analyse a permis de montrer que la reformulation ne se réduit pas, dans tous les cas, à une simple opération d'explicitation ou de reprise. Dans certaines configurations, elle intervient aussi comme un appui discursif apporté à un segment antérieur, en renforçant sa crédibilité, en stabilisant son interprétation ou en facilitant son acceptation.

L'étude du corpus a permis de dégager plusieurs fonctionnements récurrents. Certaines reformulations contribuent à la stabilisation des notions et des désignations ; d'autres agissent sur le cadrage interprétatif du propos ; d'autres encore mettent en saillance l'enjeu d'un développement antérieur. Ces différences tiennent moins à la forme linguistique des reformulations qu'au rôle qu'elles assument dans l'économie du discours.

L'un des apports de cette étude est ainsi de proposer une lecture fonctionnelle de la reformulation comme opérateur possible d'étayage dans la vulgarisation scientifique. Sans redéfinir de manière générale la notion de reformulation, elle met en lumière l'un de ses usages pragmatiques encore peu explorés : sa participation à la construction de la recevabilité discursive. Une telle approche pourrait être prolongée sur d'autres corpus afin d'évaluer plus précisément l'extension de ce fonctionnement dans d'autres genres discursifs, au-delà de la seule vulgarisation scientifique.

Références bibliographiques

- [1] D. Jacobi, *La communication scientifique. Discours, figures, modèles* (Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 1999)
- [2] P. Charaudeau, Discours journalistique et positionnements énonciatifs. *Frontières et dérives*. Semen 22 (2006). <https://doi.org/10.4000/semen.2793>
- [3] H. Calsamiglia, T.A. van Dijk, Popularization discourse and knowledge about the genome. *Discourse & Society* **15**, 369–389 (2004)

- [4] E. Gülich, T. Kotschi, Les actes de reformulation dans la consultation : La dame de Caluire, in *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire : une consultation*, ed. by P. Bange (Peter Lang, Berne, 1987), pp. 15–81
- [5] C. Rossari, Les opérations de reformulation : analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien (Peter Lang, Berne, 1994)
- [6] C. Rossari, Les marqueurs de reformulation. *Langue française* **115**, 8–21 (1997)
- [7] E. Gülich, T. Kotschi, Les marqueurs de la reformulation paraphrastique. *Cahiers de linguistique française* **5**, 305–346 (1983)
- [8] C. Fuchs, Paraphrase et reformulation. *Langages* **119**, 47–68 (1995)
- [9] D. Apothéloz, D. Miéville, avec la collaboration de J.-B. Grize, Cohérence et discours argumenté, in *The Resolution of Discourse: Processing Coherence or Consistency Dissonances*, ed. by M. Charolles (Buske, Hamburg, 1989), pp. 68–87
- [10] D. Apothéloz, D. Miéville, Matériaux pour une étude des relations argumentatives, in *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, ed. by C. Rubattel (Peter Lang, Berne, 1989), pp. 247–260
- [11] D. Apothéloz, P.-Y. Brandt, Relation d'étayage : justification et/ou explication ? *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques* **60**, 55–88 (1992)
- [12] J.-B. Grize, *Logique et langage* (Ophrys, Gap, 1990)
- [13] J.-M. Adam, *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue* (Armand Colin, Malakoff, 2017)
- [14] D. Apothéloz, Mouvement explicatif et mouvement justificatif comme fondements d'une typologie des arguments, papier de travail présenté à l'Atelier « Argumentation », Laboratoire Communication et Politique, Paris, 6 avril 2006 (Université de Nancy 2 & ATILF, 2006)
- [15] A. Steuckardt, Usages polémiques de la reformulation, in M. Kara (éd.), *Usages et analyses de la reformulation*, *Recherches linguistiques* **29**, 55–74 (2007)
- [16] A. Steuckardt, Décrire la reformulation : le paramètre rhétorique. *Cahiers de praxématique* **52**, 159–172 (2009). <https://doi.org/10.4000/praxematique.1415>